

DE DANGEREUX ÉLÉMENTS DE LANGAGE

Équipe rédactionnelle du *Journal des Anthropologues*

Telles des plantes invasives aux couleurs si chatoyantes qu'à leur apparition on en fait boutures, il est des éléments de langage qui sont de premier abord si séduisants qu'ils pénètrent en toute trahison dans les esprits, comme dans du beurre. Parmi ceux-ci, l'expression « démocratie illibérale » fait florès ces derniers mois, dans la presse, à la radio, à la télévision, sur les réseaux numériques, dans la bouche de journalistes et de personnalités politiques, ici et ailleurs, pour dire tout et son contraire. Après de premiers pics d'occurrences suite aux émeutes du Capitole de janvier 2021 ou en commentaire des démêlés judiciaires de Donald Trump, son succès ne cesse de croître depuis le début de son second mandat, depuis que ses tentatives de rapprochement avec Vladimir Poutine pour mettre fin à la guerre en Ukraine brouillent les pistes. Pendant longtemps quasiment réservée, en Europe du moins, à la qualification du régime de Viktor Orban en Hongrie – lui-même se revendiquant de l'illibéralisme en 2014 – l'expression est aujourd'hui aussi employée contre la France. C'est par exemple le cas par des dirigeants russes ou des membres du Rassemblement National après que le 31 mars 2025 le Tribunal correctionnel de Paris, dans un parfait respect des possibilités offertes par la loi, a requis pour détournement de biens publics une peine de 5 ans d'inéligibilité avec exécution provisoire (soit immédiate) contre Marine Le Pen, assortie de 2 ans de prison ferme avec bracelet électronique. Le « label » de « démocratie illibérale » vole ainsi en tous sens, comme si certains médias, sans doute parfois à leur corps défendant, nous préparaient dorénavant à penser que l'illibéralisme peut nous concerner au plus près, que si cela arrive bientôt il n'y aura pas lieu de s'en émouvoir plus que de raison puisque les apparences resteront sauvées et que le mot fétiche de démocratie sera toujours accolé, en première place, à son qualificatif.

Certes, nous ne nous émouvons pas tant que la démocratie ait pu être dite « libérale » – ce terme ayant toutes les ambiguïtés de sens que nous connaissons, entre modèle économique et ouvertures sociétales, sans parler de ses dérives libertariennes, avec retour, au nom de la liberté, à la loi du plus fort, soit le droit naturel. Et peut-être devrions-nous affirmer qu'en dépit de ses variantes et nuances, la démocratie, aussi imparfaite et perfectible soit-elle toujours, n'a au fond pas besoin qu'on lui associe un adjectif marqué. Elle est dans nos vies, dans nos rêves et nos imaginaires, de nos intuitions aussi. Elle fait ce que nous pouvons dire et agir.

Bien sûr, la définition de la démocratie a pu faire l'objet de controverses au long des époques et selon les auteurs. Pour la période récente, en France, entre Claude Lefort et son livre *L'invention démocratique* de 1981, qui rejette le modèle soviétique, et Étienne Balibar, le torchon a parfois brûlé avant qu'ils ne se réconcilient : « Lefort [...] a tout de suite ajouté [...] – et c'est ça qui a trouvé un écho dans mes propres ruminations post-marxistes sur l'articulation du problème des droits et du problème des luttes sociales – que la politique des droits de l'Homme ne consistait pas à défendre des principes ou un système de droits codifiés existant, codifiés par la tradition, mais consistait dans une invention permanente. » (Balibar, 2020). Quant à nous, en tenant compte de cette « invention permanente », ne tergiversons pas sur ce que nous voulons défendre : ce n'est jamais seulement le vote sans contrainte qui définit la démocratie, mais aussi l'indépendance sans faille de la justice et une loi identique pour la puissante et le dominé, la tentative de faire coïncider la liberté d'expression avec la lutte contre les discriminations et la quête d'une meilleure égalité entre toutes et tous. En tant que

chercheuses et chercheurs, c'est aussi, contre toutes les post-vérités de quelques leaders politiques ou médiatiques qui jouent sur l'émotion, qui exploitent les peines, qui instrumentalisent le moindre fait divers et jusqu'aux guerres, le droit à l'argumentation, à l'honnêteté intellectuelle, au doute méthodique et l'accès à la matérialité des faits.

Mais comment en sommes-nous arrivés à en douter ? Comment accepter sans siller que des éléments de langage invasifs rognent sur nos exigences démocratiques ? En d'autres temps, Alexis Tocqueville n'avait-il pas affirmé haut et fort que l'expression « démocratie totalitaire » qui eut court au XIX^e siècle était une « absurdité palpable » ? C'est ce que rappelle, entre autres, la politologue Justine Lacroix dans le cycle de conférences qu'elle a donné en 2024 au Collège de France. Celle titrée « Une démocratie sans liberté ? Réflexions sur la notion de démocratie illibérale » fait particulièrement écho à notre propos, portant une vive algarade à l'encontre de la notion.

Si la formule « démocratie illibérale » se répand chez les journalistes dans les années 2010 avec Orban en Hongrie, l'arrivée du PiS au pouvoir en Pologne ou pour expliquer la victoire des brexiters en Grande-Bretagne, la notion, bien que manquant de constance au fil des ans, est plus ancienne : en 1997, un docteur en études politiques et journaliste états-unien qui écrit notamment dans la revue *Foreign Affairs* et le journal *Newsweek*, Fareed Zakaria, publie un article d'une vingtaine de pages intitulé « The Rise of Illiberal Democracy ». On lui devrait la paternité de l'association de mots. Il s'agissait pour lui d'adresser une critique à ces régimes qui, sous couvert d'élections effectivement libres, soit faisaient fi des règles du jeu démocratique entre chaque salves de convocation aux urnes, soit en profitaient pour ensuite installer une oligarchie voire une autocratie. Si ce que décrit Zakaria existe bel et bien aujourd'hui autant que dans l'histoire récente (Hitler arrive au pouvoir on ne peut plus légalement), peut-être gagnerions-nous toutefois pour en rendre compte à utiliser un terme ou une expression qui, n'employant pas le terme de démocratie, ne le salisse pas. À ce propos, le développement aux États-Unis des *Illiberalism Studies*, sous la houlette notamment de Marlène Laruelle (2024), dit bien un champ à part, dissocié du nom de démocratie. Et ce n'est alors pas un hasard que questionner l'illibéralisme revienne aussi à décortiquer et critiquer le libéralisme et à montrer les intrications entre les deux.

Notre inquiétude n'est bien sûr pas que sémantique. C'est un fait que, sans évoquer la multitude des zones grises et les fluctuations rapides, même dans des aires géographiques que nous pensions durablement acquises à la démocratie, l'Amérique du Nord, l'Europe de l'Ouest, l'Australie, le Japon..., des encoches réduisent son amplitude d'expérience et des récupérations ont tout lieu d'alarmer. En France, alors qu'une part importante du monde universitaire et scientifique réclame la fin du Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES) au nom de la lutte contre la limitation de la liberté académique, la standardisation, la bureaucratisation et la financiarisation de la recherche et de l'enseignement supérieur, c'est hélas grâce à des députés du RN et au mépris de la recherche que cette suppression est en passe d'être actée dans le cadre du projet de loi sur la « simplification de la vie économique » (la suppression de l'HCERES est votée le 10 avril 2025 à l'Assemblée nationale, mais au moment où nous écrivons ces lignes, des étapes demeurent avant sa possible disparition définitive). Et plutôt qu'écouter les scientifiques qui décrivent les abus de cette institution prétendument seulement indépendante dans sa mission d'évaluation, c'est sans vergogne que Philippe Baptiste, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, publie un communiqué de presse à la suite du vote pour fustiger, « à l'heure où le monde de la science, de la recherche et du savoir est sous le feu roulant de pressions politiques partout à travers le monde », une « suppression du HCERES » qui serait selon lui « un acte de

guerre contre nos libertés académiques ». Dans la foulée, pour continuer de brouiller les pistes, d'autres médias décrivent à sa suite ce vote comme, encore une fois, « illibéral », confondant les motifs du vote de certains députés d'extrême droite avec les critiques légitimes d'une instance qui ne cesse de faire perdre du temps aux chercheurs et chercheuses et qui contribue à détériorer la recherche elle-même.

Dans cette ambiance pour le moins inquiétante et pleine de confusion, il nous a paru pertinent de questionner les processus de fascisation en cours dans nos mondes actuels. Les journées d'étude de l'Association Française des Anthropologues sont organisées cette année sur ce thème, en partenariat avec l'UFR Anthropologie, Sociologie et Sciences Politiques de l'université Lumière Lyon 2, le Ladec et l'UMR Environnement Ville Société, les 26 et 27 mai 2025.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BALIBAR É., 2020. « "Les lieux de la politique. Citoyenneté, démocratie, périphérie". Entretien avec Florence Bouillon, Sarah Carton de Grammont, Michel Naepels, Marianita Palumbo », *Monde commun*, 4 : 10-33.

LACROIX J., 2024. *Les valeurs de l'Europe. Un enjeu démocratique*. Paris, Éditions Collège de France.

LARUELLE M., 2024. « Introduction: Illiberalism Studies as a Field » in *The Oxford Handbook of Illiberalism*, <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780197639108.013.49>

LEFORT Cl., 1981. *L'invention démocratique. Les limites de la domination totalitaire*. Paris, Fayard.

ZAKARIA F., 1997. « The Rise of Illiberal Democracy », *Foreign Affairs*, 6 : 22-43.

Mots-clefs : démocratie illibérale, libéralisme, libertarianisme, post-vérité.

Title of the editorial in English: Some dangerous « elements of language »

Keywords: illiberal democracy, liberalism, libertarianism, post-truth.